



**RNCP35444 - RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION  
AFMDCC**

**Titre à finalité professionnelle « Artiste danseur chanteur comédien »  
Niveau 4**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc « Danser dans des styles artistiques variés : classique, contemporain, modern'jazz »</b>			
Développer et enrichir ses techniques chorégraphiques, tout au long de sa vie d'artiste	Entretenir et développer ses capacités techniques, en suivant quotidiennement des cours destinés aux professionnels, afin de maintenir sa souplesse, de préparer son corps à l'activité chorégraphique, de favoriser sa récupération physique et d'éviter certaines blessures.	<p><b>Mises en situation professionnelle collectives organisées en 3 épreuves (tronc commun) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Danse classique filles ou garçons</li> <li>Danse contemporaine mixte</li> <li>Danse modern'jazz mixte</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>Lors de l'épreuve de danse classique, les filles et les garçons sont séparés et sont évalués en petits groupes d'environ 5 à 6 danseurs. <u>Durée : 1 heure</u>, devant les membres du jury, qui les évaluent individuellement.</li> <li>Lors de l'épreuve de danse contemporaine, les danseurs sont évalués en petits groupes mixtes d'environ 5 à 6 danseurs. L'épreuve dure <u>entre 30 et 35 minutes</u>, devant le jury.</li> <li>Lors de l'épreuve de modern'jazz, les danseurs sont évalués en petits groupes mixtes d'environ 5 à 6 danseurs (identiques aux</li> </ol>	<p>Lors de l'épreuve de danse classique, les candidats exécutent des exercices à la barre et présentent différentes techniques au centre : battements tendus, jets, ronds de jambe à terre et en l'air, grands battements, adage, pirouettes, tours, petits pas sautés, grands enchaînements sautés, diagonales, manèges, etc.</p> <p>Lors des 3 épreuves, les membres de jury s'attachent à observer la qualité des performances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le placement</li> <li>La technique</li> <li>La musicalité</li> <li>Le rythme</li> <li>Le physique</li> <li>Le potentiel.</li> </ul> <p>Les candidats démontrent, lors des 3 épreuves, leur sens artistique par la qualité de leur interprétation.</p>
	Appliquer les exigences de la danse classique à tous les autres styles de danse, afin de parvenir à un placement et à un niveau technique professionnels, quelle que soit la discipline.		
	Exécuter des enchaînements chorégraphiques, en tenant compte du groupe dans lequel on évolue, sous la conduite d'un chorégraphe et d'un metteur en scène, pour contribuer à l'harmonie globale de l'œuvre exécutée.		
	Respecter les dynamiques et les nuances d'une chorégraphie, utiliser l'espace, le temps et tenir compte de la musique, afin de construire sa propre interprétation et d'exprimer sa sensibilité.		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>Exécuter et combiner des styles artistiques multiples (répertoires classique, contemporain, modern'jazz, hip hop, cabaret et comédie musicale, notamment), afin d'élargir son domaine de compétences, et de répondre ainsi aux demandes de la profession des spectacles chorégraphiques, de l'événementiel, des plateaux de télévision, ...</p>	<p>groupes de l'épreuve de danse contemporaine). L'épreuve dure <u>entre 30 et 35 minutes</u>, en présence du jury.</p> <p>Les 3 épreuves se tiennent sur une même demi-journée.</p>	<p>Lors de l'épreuve de modern'jazz, les membres de jury s'attachent à observer, en plus des critères précités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La coordination,</li> <li>- L'énergie.</li> </ul>
	<p>Préserver son intégrité corporelle et mentale, et celle des autres, en respectant les mesures de protection individuelles et collectives, en alertant sur les risques liés à la sécurité et aux dysfonctionnements, et en désamorçant des situations conflictuelles ; afin de faire face aux situations de travail spécifiques au métier d'artiste interprète du spectacle.</p>		<p>Le candidat démontre une maîtrise effective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'entretien de sa condition physique et de sa voix,</li> <li>- de son stress, par la limitation ou l'absence des effets négatifs - de celui-ci.</li> </ul> <p>Concernant ses gestes et postures (comédie et chant), il fait preuve d'attention à sa propre sécurité et à celle des autres, lors des interprétations individuelles et collectives.</p>
<p>Développer sa propre expression artistique, en tant que danseur</p>	<p>Rechercher la virtuosité technique dans l'exécution de ses mouvements de danse, en développant son regard et l'analyse critique de ses propres prestations, afin de corriger ses défauts, dans une recherche d'amélioration permanente.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle individuelle :</b></p> <p><b>Epreuve de « Variation libre »</b></p> <p><u>Durée</u> : entre 3 et 3 minutes 30 secondes par candidat.</p>	<p>Le candidat présente une chorégraphie qu'il a lui-même créée, mise en scène, et dont il a choisi la musique. Les critères sont :</p> <p>Fluidité dans la variation, en fonction du style artistique présenté.</p> <p>Qualité esthétique du costume, du maquillage et de la coiffure.</p> <p>Pertinence du choix de la musique, au regard de l'intention générale de la variation.</p>
	<p>Improviser une chorégraphie, librement ou selon des consignes précises, en exploitant des recherches personnelles de gestes, de figures et de combinaisons d'enchaînements novateurs et singuliers, afin de développer sa créativité.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>Mise en évidence de la personnalité de l'artiste, de la qualité de son interprétation (virtuosité), de sa créativité et de son originalité.</p> <p>Etendue de la culture et du « vocabulaire » chorégraphiques et musicaux, représentés lors de la performance.</p>
<b>Bloc « Chanter et jouer la comédie dans un spectacle pluridisciplinaire »</b>			
Chanter dans un spectacle alliant danse, chant et comédie	Placer sa voix et optimiser sa diction, afin que sa voix parlée et chantée soit intelligible par un auditoire et porte suffisamment, au bénéfice de l'expression artistique.	<p><b>Mises en situations professionnelles :</b></p> <p>Les épreuves de chant sont organisées selon 3 niveaux que sont (par ordre croissant de niveau de maîtrise des compétences) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chorus</li> <li>2. Mezzo</li> <li>3. Lead</li> </ol> <p><b>a) Épreuve collective de polyphonie,</b> commune à tous les candidats. <u>Durée</u> : 4 à 5 minutes</p> <p><b>b) Épreuve de chant individuelle propre aux chanteurs de niveau « lead »</b> <u>Durée</u> : en moyenne 3 minutes</p>	<p>Dans l'épreuve de polyphonie, les candidats interprètent un extrait de comédie musicale dansé et chanté.</p> <p>Dans l'épreuve de chant chaque candidat présente un titre de son choix. Il est libre de chanter a capella ou de s'accompagner d'un instrument.</p> <p>Les critères sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justesse du chant.</li> <li>- Qualité de l'articulation, du timbre et de la projection de la voix, selon l'espace et le lieu d'interprétation.</li> <li>- Qualité de l'interprétation.</li> </ul>
	Chanter juste, avec un accompagnement musical, et notamment un orchestre, en respectant la rythmique et en se positionnant par rapport aux retours son, dans le cadre professionnel d'un spectacle contemporain, notamment celui des comédies musicales et du cabaret.		
	Interpréter différents personnages, en maîtrisant les techniques vocales adaptées, afin d'incarner un rôle.		
Jouer la comédie dans un spectacle alliant danse, chant et comédie	Interpréter un personnage de théâtre, en s'appuyant sur différentes techniques d'expressions scéniques, en ayant conscience de sa posture sur scène et en maîtrisant son jeu, pour exprimer l'intention de l'œuvre.	<p><b>Mise en situation professionnelle collective :</b></p> <p><b>Epreuve de comédie,</b> dans laquelle on demande aux candidats de présenter une saynète de 25 à 30 minutes, extraite d'une pièce de théâtre (par exemple de style Feydeau).</p>	<p>Qualité de la diction et de l'articulation.</p> <p>Qualité de l'interprétation permettant de communiquer au public un panel d'émotions.</p>
	Nourrir son imaginaire en réalisant toute recherche se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'un spectacle,		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>afin de donner davantage de justesse et de pertinence à son interprétation artistique.</p> <p>Contribuer aux préparatifs de mise en place scénique (raccords lumière, balance son, décors, accessoires notamment), afin de satisfaire aux exigences techniques de préparation du spectacle, dans une logique de collaboration avec les autres corps de métier représentés lors d'un spectacle vivant.</p>	<p>La création des costumes est réalisée par les candidats.</p> <p>Le choix de la pièce est réalisé par le certificateur.</p> <p>Chaque candidat joue entre 2 à 5 minutes au total.</p>	<p>Le soin et l'originalité apportés aux costumes et aux accessoires, lorsqu'ils sont particulièrement remarquables, peuvent majorer la note des candidats (sous forme de bonus).</p>
<b>Bloc « Préparer et passer une audition en tant qu'artiste danseur chanteur comédien »</b>			
Préparer une audition	<p>Organiser son temps professionnel dans la perspective d'une audition ou d'un spectacle, en se ménageant des plages de travail autonomes, afin d'être prêt(e) selon le calendrier annoncé.</p> <p>Se préparer esthétiquement avant une audition ou une représentation, en se maquillant, se coiffant et en ajustant ses costumes et accessoires, afin d'incarner extérieurement son personnage selon les codes du projet artistique concerné.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle individuelle :</b></p> <p>L'évaluation prend la forme d'une audition, à l'occasion de laquelle les candidats sont évalués dans les disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Danse classique</li> <li>- Danse contemporaine</li> <li>- Danse modern'jazz</li> <li>- Chant</li> <li>- Théâtre</li> <li>- Comédie musicale</li> </ul>	<p>Connaissance approfondie de la terminologie professionnelle (de la danse, chorégraphique, du chant et du théâtre), permettant de communiquer avec les professionnels du spectacle vivant.</p> <p>Qualité d'écoute, appropriation des consignes données par le chorégraphe ou le metteur en scène, et précision de l'exécution.</p> <p>Rapidité de mémorisation des enchaînements chorégraphiques montrés par le chorégraphe.</p>
Exercer son art de danseur, chanteur(se) et comédien, lors d'une audition	<p>Mémoriser une chorégraphie ou une œuvre, et participer au travail de création, afin de s'approprier le projet et de préparer son interprétation.</p> <p>Se présenter à des professionnels du spectacle vivant en exposant sa personnalité et les éléments fondamentaux de sa pratique artistique, tant oralement que par son attitude et l'expression de son art, afin de donner une image optimale de ses capacités professionnelles.</p> <p>Exécuter techniquement toute chorégraphie classique, contemporaine, modern'jazz voire hip hop, et/ou tout texte chanté ou joué, en s'adaptant aux consignes</p>	<p>- Danse modern'jazz</p> <p>- Chant</p> <p>- Théâtre</p> <p>- Comédie musicale</p> <p><u>L'épreuve dure une journée</u>, pour un groupe d'au maximum 25 à 30 candidats.</p>	<p>Mise en évidence de la personnalité de l'artiste, de la qualité de son interprétation (virtuosité), de sa créativité et de son originalité.</p> <p>Appropriation du projet artistique.</p> <p>Qualité artistique des interprétations.</p> <p>Harmonie avec les partenaires.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>données par un chorégraphe ou un metteur en scène lors d'une audition, afin d'être sélectionné(e) pour faire partie de la future troupe d'artistes.</p> <p>Interpréter des œuvres et spectacles de répertoires variés, en articulant les éléments techniques de danse, de chant et de comédie, pour exécuter une représentation fidèle au projet artistique de l'auteur, du chorégraphe et du metteur en scène.</p> <p>Interagir en harmonie avec ses partenaires et intégrer le rapport au public dans son jeu scénique, afin de respecter la mise en scène, la coordination de la représentation, et de communiquer de l'émotion au public.</p> <p>Adapter sa performance à différents espaces de représentation, y compris non conventionnels (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, ...), en tenant compte de sa sécurité et de celles des différentes parties prenantes, afin d'optimiser le niveau de prestation artistique attendu.</p>		
<p>S'approprier les règles permettant d'accéder au marché du travail, en tant que danseur, chanteur, comédien</p>	<p>Développer des stratégies de recherche d'emploi, en utilisant les réseaux professionnels du monde artistique en lien avec ses disciplines de prédilection, afin de maximiser ses chances de participer à des auditions.</p> <p>Analyser les dispositions d'un contrat de travail selon son statut d'artiste, en tenant compte des modes d'organisation du spectacle vivant et de la structuration économique du secteur artistique et culturel, afin de défendre au mieux ses intérêts.</p>	<p>Concernant les candidats ayant suivi tout ou partie (bloc concerné) du parcours de préparation à la certification, ces compétences ne sont pas évaluées par un jury. Néanmoins, celles-ci auront développées de facto, pendant la formation en alternance, grâce à un accompagnement adapté tant professoral que tutorial, en situation d'emploi réelle.</p> <p>Dans le cadre de l'accès au bloc de compétences par la VAE, des preuves (CV, expériences de recherche d'emploi et d'engagements professionnels notamment), seront examinées par le jury dédié.</p>	